

Avis de Soutenance

Monsieur Thibaut COUSSENS-BARRE

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

La patrimonialisation des collections d'échantillons biologiques

dirigés par Monsieur Xavier BIOY

Soutenance prévue le **lundi 17 mai 2021 à 13h00**

Lieu : Université Toulouse Capitole 2 rue du Doyen Gabriel Marty 31000 Toulouse
Salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Xavier BIOY	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Anne-Marie DUGUET	Université Toulouse III - Paul Sabatier	Co-directrice de thèse
Mme FLORENCE BELLIVIER	Université Paris Nanterre	Rapporteur
M. Benoît SCHMALTZ	Université Jean Monnet Saint-Etienne	Examineur
Mme EMMANUELLE RIAL-SEBBAG	INSERM-Université Toulouse III Paul Sabatier UMR 1295	Examinatrice
M. JEAN-GABRIEL SORBARA	Université Toulouse Capitole	Examineur
M. CHRISTOPHE ROUX	Université Lyon III Jean Moulin	Rapporteur

Mots-clés : biobanques, collections, corps, patrimoine,

Résumé :

La collection d'échantillons biologiques constitue un ensemble original susceptible d'attiser la curiosité du juriste à maints égards. Outil de recherche scientifique avant d'être un objet du droit, la dimension corporelle des éléments constitutifs de ces collections appelle à réinterroger les conceptions juridiques classiques du corps, de la propriété ou encore du patrimoine pour mieux en cerner la nature et le fonctionnement. Cette étude propose de qualifier juridiquement les collections d'échantillons biologiques. Cette qualification repose dans un premier temps sur un travail de décomposition de la collection, alors envisagée au prisme des éléments la composant : prélèvements biologiques et données personnelles. Elle se poursuit dans un second temps par un travail de recombinaison, considérant alors la collection comme une entité distincte et autonome, un « bien nouveau » dont le régime diffère de celui de ses parties. Porteuses d'une valeur scientifique susceptible de déboucher sur des innovations en santé qui bénéficieront à l'ensemble de la société, le développement des collections d'échantillons biologiques s'impose comme un enjeu de politique publique. À ce titre, l'analyse des formes de l'intervention publique sur cet objet met en évidence la diversité des actions menées selon les finalités poursuivies par les pouvoirs publics. Prémunir les collections d'échantillons biologiques contre leur démantèlement, assurer leur affectation optimale à la recherche, accroître le volume des échantillons biologiques disponibles ou encore améliorer la qualité des ressources biologiques mises à la disposition de la communauté scientifique sont autant d'enjeux pour la personne publique que ces travaux se proposent de traiter.